



Pour un accompagnement des jeunes majeur·e·s jusqu'à leur pleine inclusion dans la société

Les jeunes de l'association Repairs, avec le soutien du collectif Cause Majeur !
et des Oubliés de la République, interpellent la Première Ministre

Les jeunes majeur·e·s sortants de protection de l'enfance ont connu et connaissent de nombreuses difficultés après leur passage à la majorité. Aujourd'hui, alors que le projet de loi de finances (PLF) 2024 sera prochainement examiné au Parlement, et avec le soutien des associations et acteurs de terrain, ils et elles interpellent la Première Ministre pour que les pouvoirs publics investissent davantage pour permettre l'accompagnement des jeunes sortants de l'ASE.

« N'abandonnons pas ceux qui ont déjà été abandonnés »

Nous connaissons le poids de la communication pour mobiliser l'opinion. Nous avons souhaité lancer une campagne de mobilisation et d'interpellation des pouvoirs publics et du grand public sur la situation des jeunes majeurs aujourd'hui en France. Objectif : faire prendre conscience de notre vécu qui n'est pas acceptable humainement et qui est illogique sur le plan économique. Il faut que ce non-sens s'arrête et que les pouvoirs publics fassent le nécessaire pour que plus aucun d'entre nous ne finisse dans la rue et que chacun·e puisse réaliser ses rêves et aspirations.

En France, 370 000 enfants et jeunes sont soutenu·e·s par l'Aide sociale à l'Enfance mais, après leur majorité, beaucoup doivent la quitter, ne bénéficiant pas tous·tes d'une mesure d'accompagnement provisoire jeune majeur·e. Des milliers de garçons et de filles se retrouvent à la rue parfois juste après le jour de leur 18^{ème} anniversaire, parfois le jour du bac, parfois quelques mois après, sommé·e·s de quitter leur foyer ou leur famille d'accueil, faute de moyens suffisants pour assurer leur protection.

La sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance : des chiffres alarmants !

19 ans : c'est l'âge moyen auquel les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance sont vivement encouragé·e·s à prendre leur autonomie sans les ressources affectives, matérielles et économiques suffisantes. Rappelons que 70% des jeunes sorti·e·s de l'Aide Sociale à l'Enfance n'ont aucun diplôme. De quelle autonomie parle-t-on ? 19% des pupilles de l'État se sont retrouvé·e·s en 2020 sans aucun accompagnement à leur majorité.

La nature et la durée de l'accompagnement consenties aux jeunes majeur·e·s sont aujourd'hui insuffisantes pour garantir leur insertion dans la société malgré l'adoption de la loi du 7 février 2022. Il dépend de conditions complexes, parfois discrétionnaires selon les départements et s'arrête au mieux légalement à 21 ans. Il leur est demandé de devenir autonomes bien avant les jeunes de leur âge, alors même qu'ils et elles ont moins de ressources et font face à de nombreuses difficultés : rupture brutale des liens éducatifs, recherche d'une voie professionnelle et d'un logement, manque de ressources financières. Beaucoup tombent dans la précarité : 1 personne sans domicile fixe sur 4 est un·e ancien·ne enfant placé·e.

Au-delà des conséquences humaines tragiques, la fin de la protection à 18 ou 21 ans est aussi un scandale budgétaire : l'Etat investit en effet pour la protection et l'éducation de ces enfants



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 septembre 2023

et jeunes jusqu'à leurs 18 ou 21 ans pour soudainement les livrer à eux et elles-mêmes après leur majorité sans qu'ils ou elles ne soient pleinement inséré.e.s ; rendant caduques tous les investissements réalisés jusqu'alors.

Notre demande : Aidez-nous à interpeller les membres du gouvernement pour que plus aucun.e jeune accompagné.e par l'ASE ou la PJJ ne soit abandonné.e après sa majorité ! Nous appelons Madame la Première Ministre à mettre en place un projet d'accompagnement vers l'âge adulte pour chaque jeune majeur.e et un accompagnement jusqu'à son inclusion pleine et entière. Cela se traduit notamment à travers un engagement financier plus important de l'Etat envers les départements pour mieux accompagner ces jeunes. Le budget 2024 de l'Etat français sera adopté en décembre par le Parlement : le financement de la loi « Protection des Enfants » nécessite d'être renforcé, notamment sur le volet jeunes majeurs, afin que les mesures proposées soient réellement effectives. Sans financement dédié et fléché, la réalité des jeunes majeur.e.s en situation de vulnérabilité restera précaire.

Nos propositions pour aller plus loin :

Pour que plus un.e seul.e jeune placé.e en protection de l'enfance ne se retrouve livré.e à lui ou elle-même après sa majorité, Repairs! reprend les demandes formulées par Cause Majeur ! dont il est membre et, avec le soutien des oubliés de la République!, demande :

- **Que la loi du 07 février 2022 soit clarifiée** et instaure un droit opposable à l'accompagnement socio-éducatif pour mettre définitivement fin aux sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance (lorsqu'un.e jeune sort brutalement des dispositifs de l'ASE sans mesure d'accompagnement).
- **De garantir les mêmes droits à tou-te-s les jeunes en situation de vulnérabilité, y compris les jeunes en conflit avec la loi** en proposant un soutien de type suppléance parentale, permettant un accompagnement socio-éducatif de qualité et systématique, jusqu'à leur pleine inclusion dans la société.
- **De proposer un projet d'accompagnement vers l'âge adulte**, construit avec le/la jeune, qui soit :
 - **Individualisé et évolutif** pour respecter le rythme et le degré d'autonomie des jeunes, et assurer leur insertion sécurisée dans la société à la sortie des dispositifs de protection de l'enfance ;
 - **basé sur un accompagnement socio-éducatif sécurisant** l'aidant à consolider, développer ou créer des liens affectifs et des réseaux extérieurs ;
 - **une garantie pour un accès à un logement stable, aux soins, à un parcours professionnel, à la culture**, etc. ;
 - **proposé sans conditions ni contrat d'engagement ;**
 - **dispensé jusqu'à 25 ans si nécessaire**, voire sans limite de temps.

Repairs et ses alliés continueront à se mobiliser dans les jours et les semaines à venir pour faire connaître les enjeux de la protection de l'enfance et plus particulièrement des jeunes majeur.e.s et militer pour que les propositions et projets de loi soient à la hauteur de ces enjeux.

Pour plus d'informations sur la campagne : accompagnement-jeunesmajeurs.org



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 septembre 2023

Contacts presse :

- Repairs 75 : contact@repairs75.org / 07.76.58.49.28
- Cause Majeur ! : Florine Pruchon, fpruchon@sosve.org / 06.63.04.19.74
- Les Oubliés de la République : Ayda Hadizadeh, a.hadizadeh@oubliesrepublique.fr / 06.33.64.04.03

Avec le soutien de :



Qui sommes-nous ?

- **Repairs!** est un réseau d'entraide **PAR et POUR** les enfants placés d'hier et d'aujourd'hui. Leur mission est de leur offrir un point de repère qui leur permette de favoriser les rencontres et de renforcer leur pouvoir d'agir ; les informer sur leurs droits et faire entendre leur voix afin de conquérir de nouveaux droits plus protecteurs. Les publics prioritairement ciblés sont les « sortants » de l'Aide Sociale à l'Enfance, qui ont entre 16 et 25 ans.

AVEC LE SOUTIEN DE :

- **Le collectif Cause Majeur !** plaide pour remettre au cœur des politiques publiques les jeunes majeur·e·s sortant de la protection de l'enfance ou ayant été pris·e·s en charge par la protection judiciaire de la jeunesse et qu'ils puissent être accompagnés jusqu'à leur inclusion pleine et entière dans la société. Compte Twitter : @CauseMajeur
- **Les Oubliés de la République !** est un collectif d'associations engagées dans l'aide aux plus exclus de notre société (jeunes ou anciens jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance, personnes sans-abris, victimes de la prostitution...) pour leur permettre de faire entendre directement leurs expériences et leur raisonnement aux responsables politiques, convaincus que l'insertion civique est un des leviers de l'insertion sociale.

Repairs invite la Première ministre, les élus et les journalistes à rencontrer les jeunes à l'occasion de sa réunion mensuelle d'entraide « Les pieds dans le plat », le Mercredi 04 octobre à 18h à Repairs75